

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 97

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHÂTEL

Après les élections cantonales : Neuf députées

Les élections sont passées et force nous est de constater qu'il y a eu beaucoup d'appelées, peu d'élues, puisque sur 36 candidates 9 seulement ont trouvé grâce devant le corps électoral.

A Neuchâtel et à Boudry le parti radical a ouvert la porte chacun à une femme, à La Chaux-de-Fonds c'est le parti chrétien-social. Les grand conseilères sont les plus nombreuses au chef-lieu. Cependant toutes nous regrettons l'échec subi par Me Denise Berthoud, avocat, qui avait été vivement et à plusieurs reprises sollicitée par son parti. Une fois de plus, les femmes ont peu voté et c'est dommage. Il est de leur devoir de s'intéresser et de participer à la chose publique. C'est aussi un enrichissement ; depuis huit ans la soussignée est secrétaire de district d'un parti, elle peut en parler en connaissance de cause.

Ne nous laissons pas abattre par les difficultés : allons de l'avant avec courage, c'est demain qui compte, préparons la route à nos filles et à nos petites-filles.

E. R.

Sur les 36 femmes qui avaient posé leur candidature pour les élections d'avril, 9 ont été élues, soit une de plus qu'il y a quatre ans. Les grand conseilères pour la nouvelle législature sont, classées par district :

NEUCHÂTEL

Emmie ABPLANALP, socialiste. Assistante sociale, graphologue.

Lucette FAVRE-ROGNON, socialiste. Infirmière.

Tilo FREY, radicale, vice-présidente de l'Association patriotique radicale. Membre de la commission du musée d'ethnographie.

Marie-C. POPESCO-BOREL, libérale. Docteur en médecine. A Bucarest s'est occupée de la lutte contre la prostitution.

Janine ROBERT-CHALLANDES, libérale. Avocat, pratique à titre indépendant.

LA CHAUX-DE-FONDS

Marcelle CORSWANT, P.O.P. Veuve. Professeur.

Marguerite GREUB, P.O.P. Femme de médecin.

Alexandrine MAYORAZ, parti chrétien-social. Depuis douze ans aide familiale. (Seule élue parmi dix candidates, sera la seule représentante de son parti au Grand Conseil.)

BOUDRY

Denise WYSS-BOUDRY, radicale. Mère de famille, membre de l'Association du suffrage féminin de Colombier et environs.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant
Retouches et réparations pour dames et enfants



- fortifie le milieu buccal
- diminue les dépôts de tartre
- arrête le saignement des gencives
- insensibilise les collets
- prévient le déchaussement

dentifrice Asba,
conseillé par votre dentiste

INSTITUT DE BEAUTE

LYDIA DAINOW

Ecole d'esthéticiennes

Rue Pierre-Fatio 17 Genève

Tél. (022) 35 30 31 Membre de la FREC

Le CSP se prépare un avenir bien rempli

A part le service social et juridique, rouage essentiel, qui reçoit chaque année plus de 1500 nouveaux cas individuels pour de courtes interventions ou un traitement social à long terme, le CSP dirige plusieurs secteurs qui augmentent son efficacité : service de placement pour hommes et femmes ; service d'accueil pour les étrangers et les réfugiés ; secrétariat des aides familiales ; vestiaire abondamment fourni par les dons du public ; service de placement pour jeunes filles (pour l'Allemagne) ; admission aux écoles protestantes d'altitude de St-Cergue et Feydey sur Leysin (fondées par le CSP) et à la Crèche genevoise d'altitude de Gryon ; secrétariat international des Services de téléphone-secours (La Main-Tendue) ; travail pour les réfugiés à l'EPER (Entraide protestante aux Eglises et aux Réfugiés), etc. Mais il faut accorder une mention spéciale à certains secteurs particulièrement actifs :

Le Centre protestant de vacances, dirigé par un animateur professionnel, organise cet été 18 camps et séjours de vacances pour environ 600 enfants, pré-adolescents et adolescents, en Suisse et à l'étranger ; au total, plus de 110 moniteurs et directeurs, tous formés.

Le Service des personnes âgées a mis sur pied des cours de gymnastique pour personnes âgées dans vingt-cinq quartiers et paroisses du canton, pour plus de 600 personnes ! Des cours de circulation pour pions âgés ont démarré, avec démonstrations pratiques. Pour le printemps : ouverture de la piscine de Lancy pour les personnes âgées travaillant encore.

Des chaînes de téléphones créées il y a deux ans relient les personnes âgées isolées ou malades.

La Boutique du CSP, ouverte librement au public, vend à bas prix, vêtements et chaussures, bibelots et colifichets.

Le Service de récupération dispose de deux camions, débarrasse gratuitement meubles et objets divers, vêtements, journaux, etc. Ce service permet de vendre à bas prix du mobilier utilitaire et organise une heure par semaine un grand marché aux puces. Cela permet au CSP de couvrir le 20 % de ses dépenses, qui se monteront à Fr. 620.000, en 1969 !

Malgré un contact étroit avec l'Eglise nationale protestante de Genève, le CSP dépend financièrement de l'appui du public. Le total des subventions de l'Eglise et de l'Etat représente environ 6 % du budget. La qualité du travail est la meilleure forme de témoignage de l'équipe du CSP, qui est persuadée que la gratuité complète de ses services représente une valeur essentielle.

Jean-Pierre Frémont.

Ouvroir de l'Union des femmes

L'assemblée générale de l'Ouvroir a eu lieu le 28 mars au local de l'Union. Le rapport sur l'exercice 1968 a été présenté par Mme Y. Oltramare, présidente.

Le bilan, hélas ! n'a pas été très réjouissant puisque l'année se solde par un déficit de Fr. 11 616.—, déficit causé en grande partie par une forte différence entre l'inventaire du début et celui de la fin de l'année. Le comité considère que 1968 est en quelque sorte une année de transition, l'Ouvroir devant s'adapter à un genre de travail plus compliqué. Le nombre des personnes occupées par l'Ouvroir a été de 27 et le total des salaires a atteint la somme de Fr. 27 233.60.

Un fait intéressant est à signaler : avantage de personnes ont demandé du travail à l'Ouvroir. Celui-ci a reçu une allocation de Fr. 1000.— de la Ville de Genève, une subvention de Fr. 1000.— de la Loterie romande ainsi qu'un don de Fr. 351.— des Instituts primaires. Le comité est reconnaissant de l'aide et de l'intérêt manifestés ainsi.

Mme A. Mathil qui, depuis 1915, s'est occupée de l'Ouvroir, d'abord comme directrice puis comme membre du comité, a vu son grand âge, donné sa démission ainsi que Mme B. Mathey, collaboratrice depuis 1950. Toutes deux sont vivement regrettées ; Mme Zimmermann a accepté de faire partie du comité.

Plus que jamais, soutenez l'œuvre d'entraide qu'est l'Ouvroir en faisant vos achats « Aux Petits Lutins ».

Mme Mathil-Chapalay vient de fêter son nonantenaire anniversaire. Notre journal tient à présenter ses félicitations et ses vœux à cette vaillante amie et fidèle collaboratrice d'Emile Gourd depuis 1915 jusqu'à la mort de celle-ci en 1946.

le gaz est indispensable

Une initiative intéressante des Unions chrétiennes féminines

Nombreuses sont à Genève les personnes qui ont bénéficié d'un séjour à Trélex, dans la sympathique maison de vacances unioniste, la Coque. Mais les années ont passé et les vieux murs de cette demeure hospitalière ont besoin d'un sérieux rajeunissement. Elle ne servira plus seulement durant les mois d'été à accueillir réfugiés et dames en vacances, mais elle pourra être utilisée toute l'année et ainsi répondre aux besoins d'évasion toujours plus forts ressentis par la population genevoise.

Une association de la Maison de la Coque s'est constituée à Genève le 17 avril dernier, un comité va se mettre au travail. Il faut espérer que d'ici quelques mois un nouveau centre de week-end et de retraite s'ouvrira à toutes celles qui en ont besoin. Nul doute qu'il rendra les plus grands services à la communauté.

M. L.

Une exposition à Genève

A la salle Crosnier (Athénée), Mme Yvonne Oltramare expose un très agréable ensemble d'huiles et d'aquarelles. Ce n'est pas la première fois, loin de là, que cette artiste affronte le jugement du public ; aussi remarque-t-on avec plaisir que les toiles sont plus lumineuses que naguère, surtout si l'on prend la précaution de les contempler de jour.

Outre quelques portraits, qui sont parmi ses meilleures toiles, l'artiste évoque avec bonheur des paysages de Provence et d'Italie, d'une interprétation très intéressante ; nous avons beaucoup apprécié sa manière de rendre ces petites villes, blotties au fond de leurs vallées, avec leur mélange de maisons de toutes formes et de toutes couleurs. Quant aux aquarelles, pour lesquelles l'artiste montre un talent particulier, on aimera ses jardins, ses fleurs en bouquets ou en massifs, et surtout ses oliviers. Nous félicitons vivement Mme Oltramare ; elle poursuit une carrière féconde qui se développe de la manière la plus harmonieuse.

R.

Assemblée générale

«Aide et conseils aux futures mères»

Le mois passé, les salons de la Maison internationale des étudiants accueillent les amis et collaborateurs de cette utile institution genevoise.

En effet, Mme Manuël, assistante sociale, aussi dévouée que compétente a reçu et conseillé, en 1968, 358 futures mamans, 67 d'entre elles étaient célibataires ou seules, 250 faisaient appel à « Aide et Conseils » pour la première fois et 106 y revenaient avec reconnaissance. Ces chiffres éloquentes disent combien ce bureau est nécessaire dans une ville comme Genève.

Un fait nouveau à noter est l'ouverture d'une consultation hebdomadaire à la cité-satellite du Lignon, cité qui abrite de nombreux jeunes ménages. Mais à côté des rencontres, des consultations et des téléphones, « Aide et Conseils aux futures mères » poursuit le prêt des berceaux circulants, l'entretien et la confection de layettes. Songeons aux 2659 berceaux préparés, prêtés et remis en état en vingt-cinq ans ! Pour l'année 1968, 125 mamans ont pu bénéficier de berceaux pimpants et bien garnis, 31 layettes ont été offertes et ont facilité l'arrivée au monde de nouveau-nés prérités.

Sous l'attribution présidence de Mme Edouard Arnold et de ses co-équipières bénévoles, cet important travail matériel a pu être mené à chef.

Le rapport des comptes a montré que l'activité d'« Aide et Conseils aux futures mères » ne peut se poursuivre et se développer sans les cotisations fidèles d'un nombre grandissant d'amis (GCP 12-8407).

M. L.

VAUD

Le Lycée-club de Suisse à Lausanne

Depuis un an présidente du Lycée-Club de Suisse, Mme S. Jaccottet-Dubois, présidente du club vaudois, a convoqué à Lausanne, le 12 mars, à l'Hôtel de Ville, l'assemblée des dix clubs suisses. Ce fut une journée fort réussie par l'affluence des participantes, plus de 150, par l'autorité pleine et entière avec laquelle furent menés les débats, par la cordialité de l'accueil de M. P. Vuillemin, conseiller municipal, dont la femme est une Lycéenne ; M. Vuillemin ne manqua pas de relever le bon travail fait au Conseil communal par ses 18 conseillères (sur 100 membres).

Comme d'habitude, les dix clubs du pays (Genève, Vaud, Berne, Bâle, Neuchâtel, Zurich, St-Gall, La Chaux-de-Fonds, Bienne et le Tessin) ont résumé très brièvement leur activité et souligné que la situation financière de tous est réjouissante. Le goût de la vie intellectuelle va de pair avec les qualités d'administrative. Une part de la discussion a été consacrée à la révision des statuts, datant de 1914 préparée par une commission de travail présidée par Mlle B. Pellichet, juriste à Lausanne. Les attributions des sections et du comité central sont maintenant bien établies, ainsi que leurs responsabilités. Le comité central, formé de déléguées des clubs, a été constitué pour quatre ans et Mme Jaccottet-Dubois, une présidente remarquable, toujours gaie en même temps que ferme, a été confirmée comme présidente. La prochaine assemblée se tiendra à Bâle, sur l'invitation de Mme Staub.

Mme Pascal-Donnet (Bevaix, Neuchâtel) a rapporté sur le concours de piano disputé à Berne, le 8 mai 1968, qu'il a permis de constater chez les neuf concurrentes de remarquables qualités musicales et qu'il attribua le prix, doté par René de Céréville puis par Mme de Céréville (Lausanne), à Mmes Jean Pantillon, à Bevaix, et Hanni Wyss-Schmid, à Zurich. Les Lycéennes désirent depuis longtemps créer un prix littéraire ; elles ont demandé à M. H. Perrochon, président de l'Association des écrivains vaudois, d'organiser ce concours dès l'an prochain.

L'assemblée fut suivie d'une excursion au Dézaley, avec une réception, au Burignon, par la Ville de Lausanne, et d'un repas en commun à Grandvaux où des associations sœurs apportèrent leur message amical aux Lycéennes.

S. B.

Assemblée générale de l'Association du Sou Joséphine Butler

Grande animation, mardi 29 avril, au Centre St-Etienne de Prilly où l'Association du Sou Joséphine Butler (lutte contre l'exploitation de la prostitution) a tenu sa 15^e assemblée générale. M. le pasteur Maillard, dans une courte méditation centrée sur l'amour du prochain, a placé d'emblée cette journée sur son véritable plan.

Droits civiques de la femme et Convention européenne des droits de l'homme

Le parti indépendant chrétien-social fribourgeois communique :

Au cours de ces dernières années, le Conseil fédéral, tout en reconnaissant l'importance et la valeur de la Convention européenne des droits de l'homme, signée à Rome le 4 novembre 1950, avait jugé qu'une adhésion de notre pays ne saurait être sérieusement envisagée aussi longtemps que subsisteraient les obstacles bien connus que sont, parmi d'autres encore, l'absence de suffrage féminin, la présence dans la constitution fédérale des articles d'exception, et l'internement administratif.

Le Conseil fédéral a récemment révisé sa position à cet égard et, dans son rapport du 9 décembre 1968 aux Chambres fédérales, il propose que la Suisse ratifie néanmoins la Convention, en formulant un certain nombre de réserves, cette possibilité ayant été prévue par l'article 64 de la dite Convention pour permettre à des Etats dont le système juridique s'écarte sur des points particuliers des exigences de la convention, d'y apposer néanmoins leur signature.

Notre parti tient à manifester publiquement son opposition à une ratification de la Convention par notre pays, estimant, d'une part, que nous n'avons moralement pas le droit de signer un texte que nous sommes en fait incapables de respecter et craignant, d'autre part, qu'une fois donnée l'adhésion, même avec les réserves formulées, on retarde indéfiniment la levée des obstacles qui sont à l'origine de ces réserves.

Notre parti saisit cette occasion pour réaffirmer avec vigueur sa volonté de voir aboutir cette année encore, devant notre parlement cantonal, la question du suffrage féminin.

Lire en page 5 : le message du Conseil d'Etat fribourgeois concernant le suffrage féminin.

Les quelques 75 dames présentes ont pris une part active à la discussion concernant la publication et la distribution du journal « Plus haut ». Tiré à 9500 exemplaires et distribué par les soins de collectrices jusque dans les villages reculés de Suisse romande, fallait-il poursuivre l'essai de néditer qu'un seul numéro, assez substantiel, par année ou revenir à deux numéros ? L'échange de vues, très animé, a montré combien collectrices et souscriptrices tenaient à ce contact cré entre elles mais étaient conscientes de la difficulté à trouver suffisamment de collectrices dévouées. Avis aux amateurs ! L'essai annuel sera poursuivi.

LA MAIN TENDUE

L'après-midi était consacré à une conférence de « Monsieur Philippe », répondant de la Main Tendue à Lausanne. 130 personnes se pressaient dans la salle devenue exigüe, 130 personnes qui ont pu mesurer le travail accompli par la Main Tendue, ses deux répondants à plein temps, ses dix répondants auxiliaires et toute l'équipe de spécialistes. Une moyenne de vingt appels par jour, appels qui peuvent parfois durer plusieurs heures, des vies humaines arrachées au suicide, à la tentation, des couples remis sur le droit chemin ou capables de s'écouter réciproquement, une solitude intolérable enfin rompue, autant de drames cotés, évités souvent, grâce au complet anonymat de la Main Tendue.

Journée enrichissante pour chacune grâce à l'excellente organisation de la Branche vaudoise et grâce à l'accueil fleuri et dévoué des dames de Prilly.

I. P.

MEMENTO

LYCEE-CLUB, rue de Bourg 15, Lausanne :

23 mai, 20 h. 30, évocation musicale et poétique avec Annette Faesi, chant, Christiane Doy, poème, Vivianne Ogay, piano.

30 mai, 20 h. 30, spectacle caf-conc par la Compagnie du Lycée.

20 juin, 20 h. 30, récital Lise Rapin, soprano, et Janine Gaudibert, pianiste.

Pour les malades alcooliques

Un nouveau centre hospitalier s'est récemment ouvert à Lausanne. Il comprend une division spécialisée dans le traitement des malades alcooliques. Nous pensons rendre service à nos lecteurs en leur signalant le fait.

Dans cette division, dotée de 11 lits, le programme thérapeutique comprend la chimiothérapie, la psychothérapie, la thérapie éducative et occupationnelle. L'effort porte à parfaire la réadaptation du malade et à lui faciliter sa réinsertion familiale et professionnelle.

Renseignements : Etablissement sanitaire, 54, avenue de Bèthusy, 1012 Lausanne.

Lire la suite des nouvelles vaudoises en page 4.